

## Compte Rendu du conseil municipal du 11 mai 2015

- **Approbation procès verbal** : le procès verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.
- **Travaux accessibilité** : Lors de la réunion précédente, le conseil avait donné son accord pour la délégation de maîtrise d'oeuvre au SIDEC mais ce sujet n'était pas inscrit à l'ordre du jour et même en le rajoutant en début de séance, nous n'avions pas le droit d'établir une délibération. C'est pourquoi, il est redemandé au conseil de donner son accord pour déléguer les travaux d'accessibilité mairie au SIDEC.  
Le conseil donne son accord à l'unanimité.

- **Travaux télési** : Sandra Grostabussiat présente les travaux en prévision sur le domaine skiable des Moussières et pour lesquels il faut demander l'approbation du conseil pour les demandes de subventions.

\*Profilage des pistes, environ une semaine de travaux, ce qui permettra de diminuer le coût de damage avec une amélioration de la qualité des pistes.

\*Electrification jusqu'au P1 (commencée en 2014)

\*suite de l'électrification dans les prochaines années

\*Une plateforme (dans l'attente d'un petit bâtiment)

\*fin de l'installation des passerelles de sécurité sur pylônes

\*panneaux signalétique de sécurité

- o Approbation à l'unanimité de la demande de subvention pour ces travaux

\*Véronique Beaud signale qu'il faut prévoir un espace ludique afin d'obtenir une subvention.

\*pour cette saison 2014/2015, le télési a réalisé une recette de 65337 €

### - **Assainissement** :

Les travaux prévus cette année (installation d'un débitmètre, de capteurs, vidéosurveillance de la station, changement d'une pompe, fuite sur une vanne et zinguerie) s'élèveront à environ 30000 €. Le trésorier conseil de faire un emprunt pour effectuer ces travaux

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour l'obtention de ce prêt.

Le conseil souhaite que ce prêt se rembourse sur une durée de 4 ans afin qu'il soit terminé avant la prochaine mandature.

Nous espérons qu'avec ces travaux obligatoires, nous n'aurons plus de mise en demeure de la part de la police de l'eau.

– **Pose d'une plaque commémorative :**

La FNACA a proposé à la commune l'installation d'une plaque Commémorative au nom de Maurice Millet mort en Algérie. Après discussion le conseil adopte à 8 voix pour et 1 voix contre cette installation sur la place du monument aux morts.

- **Questions diverses :**

\*Commémoration du 8 mai : le conseil remercie vivement tous les participants, des plus anciens aux plus jeunes, les enfants de l'école et les pompiers

\*SPANC : le maire informe que la communauté de communes fait un état des installations non conformes et en informera les mairies. L'agence de l'eau pourra subventionner les travaux de mise en conformité jusqu'en 2018 par l'intermédiaire de la comcom ( avec un maximum de 3000 € suivant le montant des travaux). De plus amples informations seront données ultérieurement.

\*Un élagage des arbres en bordure de route sera demandé aux propriétaires riverains.

\*Eau potable : des plaintes concernant la qualité de l'eau nous sont parvenues ces derniers mois, nous en avons fait part au syndicat des eaux afin que la société qui exploite les réseaux remédie à cette situation.

\*Le réverbère d'éclairage public devant l'école semble avoir été heurté car il penche et éclaire du côté tourbière. Alexandre Patin signale que c'est lui qui l'a heurté lors du damage des pistes mais qu'il a signalé de suite cet incident à son responsable au sein de la comcom.

Fin de la séance à 21h45